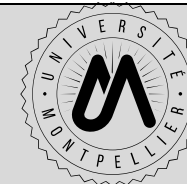




LICENCE 3 DROIT **GROUPE A**

Examens du semestre 6 – 2ème session



Attention : Il vous appartient de vérifier que votre nom figure bien sur les listes de convocation. Si vous constatez que votre nom ne figure pas sur celles-ci, prévenez de toute urgence le service de scolarité afin de régulariser votre situation avant la période des examens.

MARDI 29 JUIN 2021

EPREUVE	CONVOCATION	DUREE DE L'EPREUVE	SALLE	Nombre d'étudiants	ENSEIGNANT
Matin					
Droit du Travail avec TD	8h00	3H00	AMPHI B	58	M. SIAU

MERCREDI 30 JUIN 2021

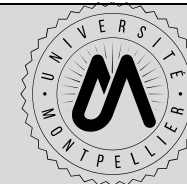
EPREUVE	CONVOCATION	DUREE DE L'EPREUVE	SALLE	Nombre d'étudiants	ENSEIGNANT
Matin					
Droit Civil – Les Biens avec TD	8h00	3H00	AMPHI 007	54	M. BENILSI
Après-midi					
Droit des Sociétés avec TD	13H30	3H00	AMPHI B	60	Mme DUMONT LEFRAND

- ☒ VOUS DEVEZ ETRE PRESENT A L'HEURE DE CONVOCATION
- ☒ LA CARTE D'ETUDIANT ou TOUTE AUTRE PIECE D'IDENTITE (avec photo) EST A PRESENTER OBLIGATOIREMENT
- ☒ **RETARD** : l'accès à la salle est formellement interdit à l'étudiant qui se présente après l'ouverture et la distribution des sujets.



LICENCE 3 DROIT **GROUPE A**

Examens du semestre 6 – 2ème session



Attention : Il vous appartient de vérifier que votre nom figure bien sur les listes de convocation. Si vous constatez que votre nom ne figure pas sur celles-ci, prévenez de toute urgence le service de scolarité afin de régulariser votre situation avant la période des examens.

JEUDI 1 ER JUILLET 2021

EPREUVE	CONVOCATION	DUREE DE L'EPREUVE	SALLE	Nombre d'étudiants	ENSEIGNANT
Après-midi					
Régime juridique des libertés fondamentales	16h00	1H00	AMPHI B	39	Mme ARLETTAZ / M. SALES

VENDREDI 02 JUILLET 2021

EPREUVE	CONVOCATION	DUREE DE L'EPREUVE	SALLE	Nombre d'étudiants	ENSEIGNANT
Matin					
Droit Civil – Contrats spéciaux avec TD	8h00	3H00	AMPHI 007	46	M. MAINGUY
Après-midi					
Droit de la concurrence sans TD	16h00	1H00	AMPHI B	39	M. DESTOURS

- ☒ VOUS DEVEZ ETRE PRESENT A L'HEURE DE CONVOCATION
- ☒ LA CARTE D'ETUDIANT ou TOUTE AUTRE PIECE D'IDENTITE (avec photo) EST A PRESENTER OBLIGATOIREMENT
- ☒ RETARD : l'accès à la salle est formellement interdit à l'étudiant qui se présente après l'ouverture et la distribution des sujets.